

# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, 'Hanna Roza bat 'Etsher et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, David ben Messaouda, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



## Résumé de la Paracha

La paracha de Choftim enjoint le peuple à la création d'un système judiciaire par la nomination de juges et d'officiers chargés de faire régner l'ordre dans le peuple. Bien évidemment, la Torah précise l'importance pour le juge de s'éloigner de toute forme de corruption afin de ne pas déformer la justice. La suite du texte se poursuit par un rappel contre l'idolâtrie et les punitions qu'encourent ceux qui la pratiquent. La Torah énonce ensuite les règles pour la nomination d'un roi lorsque les Bné-Israël seront installés dans le pays. Ce dernier, ainsi que tout le peuple, devra se soumettre intégralement à la loi juive et ne devra jamais dévier de la Torah en prenant garde de s'éloigner de toute forme de sorcellerie pour ne se référer qu'aux prophètes. Vient ensuite la loi concernant la création de villes de refuge pour les personnes ayant commis un meurtre involontaire afin d'éviter de subir la vengeance de la famille du défunt. La paracha se conclut avec quelques règles concernant la guerre.

Dans le chapitre 18 de Dévarim, la torah dit :

טו/ וְנִבִּיאַ מִקִּרְבְּךָ מֵאַחֶיךָ כְּמִנִּי, יָקִים לְךָ יְהוָה אֱלֹהֶיךָ: אֱלֹוֹ, תִשְׁמָעוּן

15/ C'est un prophète sorti de tes rangs, un de tes frères comme moi, qu'Hachem, ton Dieu, suscitera en ta faveur: c'est lui que vous devez écouter!

טז/ כָּכֵל אֲשֶׁר-שָׁאַלְתָּ מֵעַם יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, בְּחֶרֶב, בְּיוֹם הַקָּהָל, לֵאמֹר: לֹא אֶסֶף, לִישְׁמָע אֶת-קוֹל יְהוָה אֱלֹהֵי, וְאֶת-הָאֵשׁ הַגְּדֹלָה הַזֹּאת לֹא-אֶרְאֶה עוֹד, וְלֹא אָמוּת

16/ Absolument comme tu l'as demandé à Hachem, ton Dieu, au mont Horev, le jour de la convocation, quand tu as dit: "Je ne veux plus entendre la voix d'Hachem, mon Dieu, et ce feu intense, je ne veux plus le voir, de peur d'en mourir;

יז/ וַיֹּאמֶר יְהוָה, אֵלַי: הֵיטִיבוּ, אֲשֶׁר דִּבַּרוּ

17/ et Hachem me dit alors: "Ils ont bien parlé.

יח/ וְנִבִּיאַ אֶקִּים לָהֶם מִקִּרְבָּ אֶחֱיָהֶם, כְּמוֹד; וְנִתְּתִי דִבְרֵי, בְּפִיו, וְדִבֶּר אֱלֵיהֶם, אֶת כָּל-אֲשֶׁר אֶצְוֶנוּ

18/ Je leur susciterai un prophète du milieu de leurs frères, tel que toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai.

Une question importante se pose à la lecture de ces versets décrivant l'attitude du peuple au moment du don de la Torah. Nous savons que l'intégralité des Bné-Israël s'est tenue devant le mont Sinaï pour y vivre la seule expérience prophétique collective. Ce témoignage céleste légitime Moshé aux yeux de tous. Cependant, cette proximité soudaine est difficile à supporter pour les Hébreux qui demandent de mettre fin à l'expérience sentant la mort les guetter tant le dévoilement est grand. Seul Moshé parvient à supporter la situation et le peuple le désigne pour poursuivre le don de la Torah à sa place, accordant dorénavant la pleine confiance à leur chef. La réaction divine est surprenante puisque le verset témoigne de l'aval du Maître du monde attestant du bien-fondé de la demande.

Notre réflexion se tourne vers cette cessation instiguée par le peuple. À l'évidence, l'intention première était de poursuivre l'expérience. C'est le peuple qui y met fin craignant pour sa vie. Nous avons vu à plusieurs reprises que les premières paroles divines ont provoqué la mort des Hébreux qui sont miraculeusement revenus à la vie. Pourquoi les choses doivent-elles se passer ainsi ? Pourquoi la parole divine n'est pas accessible par l'homme sans que cela ne lui coûte la vie ?

Plus encore, il nous faut comprendre que le Créateur valide la proposition du peuple. De fait, nous devinons qu'une option différente s'installe en lieu et place de la première situation. L'écoute directe de la Torah depuis la parole d'Hachem étant trop intense, le peuple demande de ralentir la cadence. Si la Torah décrit cela comme une requête des Bné-Israël, cela témoigne qu'initialement, la volonté céleste était de passer par ce processus pour offrir la Torah. Quel est donc le moyen subsidiaire remplaçant le plan initial ? Il est difficile d'affirmer que passer par Moshé correspond au même état que celui initialement visé, car un intermédiaire occulte naturellement la source originelle bridant ainsi la manifestation divine. La suite du don de la Torah souffre donc à l'évidence d'un manque et pourtant Hachem le valide signalant que les Hébreux ont raison de faire cette requête. Comment alors envisager de compenser ce manque ?

Pour envisager de répondre à ces questions, il nous faut soulever une problématique plus générale. Les sages enseignent<sup>1</sup> que Moshé a reçu l'ensemble de la Torah au mont Sinaï. Nous constatons pourtant deux faits importants. L'écriture des cinq livres de la Torah ne se fait pas immédiatement et se déroule le long des années passées dans le désert. Cela témoigne d'un dévoilement progressif de certaines informations. Pourquoi Moshé ne peut-il pas tout révéler immédiatement, attendant que le Maître du monde lui dicte au fur et à mesure le texte ? Nous pourrions penser que cela provienne de la nécessité de laisser l'histoire s'installer pour que la Torah en fasse le récit. Cela serait toutefois oublier que la Torah n'est pas un livre d'histoire. Le déroulé des événements n'est qu'un habillage mais ne constitue pas l'essentiel de la révélation divine. De fait, nous pouvons aisément imaginer une version de la Torah limitant le récit historique et permettant l'écriture plus rapide de son contenu. Pourquoi attendre ?

Le deuxième détail est celui de la durée des échanges entre Moshé et le Maître du monde. La conclusion de la Parachat Béha'alotékha témoigne de la particularité de la relation prophétique unissant Moshé à Hachem. Contrairement aux autres prophètes, Moshé ne parle pas à Dieu de façon épisodique. Une connexion régulière voire quotidienne s'effectue laissant supposer des révélations permanentes. Certes, certaines prophéties devaient être factuelles et servaient à l'évidence à encadrer les voyages et les événements imprévus comme les rébellions du peuple. Cependant, en quarante années, les Hébreux ne se sont déplacés que quarante-deux fois et se sont rebellés à dix reprises. Sur l'ensemble de ce temps, nous devinons un nombre largement supérieur de prophéties reçues par Moshé. Le Ramban<sup>2</sup> précise même que chaque prophétie que Moshé a connue depuis le don de la Torah se place à la même hauteur que les révélations sur le mont Sinaï. Quelle était donc la teneur des échanges ? Si Moshé maîtrise déjà toute la Torah, pourquoi doit-il régulièrement recevoir des informations divines ? Que lui apportent-elles ?

1 Traité Avot, chapitre 1, Michna 1.

2 Dévarim, chapitre 34, verset 10.

Tentons une approche.

Les sages enseignent<sup>3</sup> que le sage est supérieur au prophète. Il ne s'agit pas de comparer les personnages ni les époques, mais plutôt des systèmes d'approche du divin. La sagesse et l'analyse qui en découle dépassent le dévoilement que connaît un prophète. L'effort consenti pour atteindre la compréhension permet un accès supérieur à celui de la prophétie.

Cette assertion pose toutefois un problème de poids. L'intégralité de la Torah est issue de la prophétie de Moshé. Comment comprendre que ce système de transmission soit finalement inférieur à l'étude elle-même ?

Le commentaire du **Chlah Hakadoch**<sup>4</sup> ouvre la réflexion sur une réponse. Le maître explique que la sagesse des sages permet de révéler le contenu de la Torah que chaque âme a reçu lors du don sur le mont Sinaï. Nous avons expliqué à plusieurs reprises que chaque membre du peuple juif dispose d'une part précise dans la Torah. Le moment où le Maître du monde s'est adressé à son peuple correspond alors à un instant de transmission aussi individuel que collectif. Les mêmes mots sont prononcés à l'oreille de chaque protagoniste, seulement le message profond diffère. Chacun des membres du peuple dispose d'une nuance, d'une approche sensiblement différente à laquelle correspond son âme. De la sorte, la Torah va manifester une profondeur et une expression variable et adaptée à chaque individu. Le rôle de la sagesse d'un érudit est donc de manifester et d'exprimer au monde cette teinte particulière qui caractérise son don individuel de la Torah afin d'en profiter collectivement.

C'est là qu'intervient un détail important. La transmission s'est interrompue comme nous l'avons souligné. Le peuple a demandé à Moshé de faire cesser la voix divine pour devenir l'émissaire chargé de révéler la Torah. En d'autres termes, chacun n'a reçu qu'une partie du message et l'information est incomplète. Une conséquence importante se met alors en place.

3 Traité Baba Batra, page 12a.

4 'Asseret Hadibérot, Chavou'ot, Torat Or, paragraphe 3.

Pour la saisir, rappelons les propos du **Sfat Emet**<sup>5</sup>. Nos sages enseignent<sup>6</sup> : « *Par dix paroles le monde a été créé. Sur cela demande le Talmud : N'est-ce pas qu'il pouvait créer le monde avec une seule ? Seulement, cela a pour but de punir les mécréants, qui détruisent le monde créé par dix paroles ; et pour récompenser les justes qui maintiennent le monde créé par dix paroles* ».

Que signifie cet enseignement ? En quoi le fait de créer le monde par dix paroles entraîne une punition particulière des mécréants et une récompense spécifique pour les tsadikim ?

Le **Sfat Émet** nous révèle la profondeur du sujet. La sanction dont parlent nos sages vise Pharaon tandis que la récompense concerne la Torah que les Bné-Israël allaient recevoir sur le mont Sinaï. En effet, suite à la faute d'Adam Harichone qui mange le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, la création subit un profond changement et se voit altérée jusque dans son essence. Initialement d'origine divine, le monde ne contient pas d'impureté ni de mal. Le mauvais penchant n'est qu'une notion extérieure à l'homme. Par contre, lorsque le fruit est consommé, il opère un changement sur ce plan et insémine le mal à l'intérieur du bien. C'est d'ailleurs pourquoi l'arbre est celui de la connaissance du bien et du mal. Logiquement, puisque le mal est étranger à l'homme, l'arbre devrait être appelé « l'arbre de la connaissance du mal ». Pourquoi est-il celui de la connaissance du bien et du mal ? L'homme connaît déjà le bien ?

En réalité, le changement conséquent à cette faute s'effectue sur le bien qui devient contaminé par le mal. Le bien et le mal fusionnent au point qu'il devient difficile de les séparer. Il s'agit là de l'objectif de l'homme qui doit dorénavant s'atteler à opérer cette dissociation et réparer la faute d'Adam. C'est pourquoi l'arbre est celui de la connaissance du bien et du mal en ce sens où ils sont dorénavant réunis en une seule entité que l'homme est chargé de dissocier.

C'est dans ce sens que le **Sfat Émet** explique que la sanction dont nous parlons s'adresse à

5 Parachat vaéra, année, 635.

6 Pirké Avot, chapitre 5, michna 1.

Pharaon et la récompense aux Juifs lors du don de la Torah. Car les forces du bien impliquées dans la création du monde encadrée par dix paroles, se trouvent altérées par le mal issu de la faute. Elles sont contaminées et il faut les purifier. C'est pourquoi ces dernières se séparent dans un aspect négatif et positif. D'où l'intervention des dix plaies dont le rôle est de supprimer l'impact du mal afin de faire à nouveau émerger la puissance employée dans la création du monde. Cette puissance libérée et purifiée se manifestera dans les dix commandements reçus par le peuple devant le mont Sinai.

Cela met en avant deux réalités. La première est celle de la nature par laquelle le monde a été mis en place et qui s'est engouffrée dans la domination du mal suite à la faute. La deuxième est celle affranchie de toute impureté, et dont l'accès se fait par la brisure du mal, il s'agit de la Torah et des dix commandements. De façon concrète, il faudrait comprendre que les dix commandements sont l'âme des dix paroles créatrices venues les envelopper. Ce n'est qu'au travers d'un effort intense, celui de la violence des dix plaies, que sont extraites les sources animant la création pour se manifester sur les tables de la loi.

C'est ici que se greffent deux accès au savoir, le premier est issu des forces occultes et le deuxième prend racine dans la sainteté. La Torah souligne à ce titre<sup>7</sup> :

ט/ כִּי אֲתָהּ בָּא אֶל-הָאָרֶץ, אֲשֶׁר-יְהוָה אֱלֹהֶיךָ נָתַן לָךְ--לֹא-  
תִלְמַד לַעֲשׂוֹת, כְּתוֹעֲבוֹת הַגּוֹיִם הָהֵם

9/ *Quand tu seras entré dans le pays qu'Hachem, ton Dieu, te donne, ne t'habitue pas à imiter les abominations de ces peuples-là.*

י/ לֹא-יִמָּצֵא בְּךָ, מַעֲבִיר בְּנוֹ-וּבִתּוֹ בָּאֵשׁ, קִסְם קִסְמִים, מְעוֹנִין  
וּמְנַחֵשׁ וּמְכַשֵּׁף

10/ *Qu'il ne se trouve personne, chez toi, qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille; qui pratique des enchantements, qui s'adonne aux augures, à la divination, à la magie;*

יא/ וְהִכָּר, הִכָּר; וְשָׂאֵל אוֹב וְיִדְעֹנִי, וְדָרַשׁ אֶל-הַמְּתִים

11/ *qui emploie des charmes, qui ait recours aux évocations ou aux sortilèges ou qui interroge les*

7 Dévarim, chapitre 18.

morts.

יב/ כִּי-תוֹעֲבַת יְהוָה, כָּל-עֲשֵׂה אֱלֹהִים; וּבְגִלְל, הַתּוֹעֲבַת הָאֵלֹהִים,  
יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, מוֹרִישׁ אוֹתָם מִפְּנֵיךָ

12/ *Car Hachem a horreur de quiconque fait pareilles choses; et c'est à cause de telles abominations qu'Hachem, ton Dieu, dépoussède ces peuples à ton profit.*

יג/ תָּמִים תִּהְיֶה, עִם יְהוָה אֱלֹהֶיךָ

13/ *Reste entièrement avec Hachem, ton Dieu!*

Ces pratiques occultes interdites par la Torah sont le pendant des forces de révélation du bien. De façon plus précise, le cas des Ovot et des Yidé'onim s'opposent à la prophétie. Ces procédés consistent à avoir recours aux forces de l'impureté pour se connecter aux âmes des défunts et accéder à la connaissance du futur. Les peuples avaient recours à ces méthodes afin de favoriser leur avenir et orientaient leur décision en fonction des informations qu'ils parvenaient à obtenir. Le **Sfat Emet**<sup>8</sup> explique le fonctionnement sur lequel s'appuient ces sciences occultes. Il s'agit des dix paroles créatrices, celles définissant les lois de la nature et qui se sont retrouvées piégées par l'impureté des forces du mal. À l'opposé de cela, le Maître du monde demande au peuple juif de se lier aux dix commandements, à la source animant la création, cette réalité purgée du mal. Par son entremise, les Hébreux disposent de la force de la Torah dans leur bouche afin d'influencer la réalité de ce monde au point d'accéder à la prophétie pour eux aussi maîtriser l'avenir.

Une remarque ressort des propos du maître. La dimension prophétique semble directement ressortir de la manipulation de la Torah censée justement être l'apanage de la sagesse. Les deux réalités semblent ici confondues. Comment comprendre ?

Lorsque la Torah demande au peuple juif de s'éloigner de ces pratiques, elle emploie une expression familière :

יג/ תָּמִים תִּהְיֶה, עִם יְהוָה אֱלֹהֶיךָ

13/ *Reste entièrement avec Hachem, ton Dieu!*

8 Parachat Choftim, années, 647, 648, 649, au mot "Bapassouk".

Cette formulation ne laisse pas sans nous rappeler celle employée pour Avraham, au moment où Hachem lui ordonne de faire la Brit-Milah et dit<sup>9</sup> :

וַיְהִי אַבְרָם, בֶּן-תְּשָׁעִים שָׁנָה וַתְּשַׁע שָׁנִים; וַיֵּרָא יְהוָה אֵל-אַבְרָם, וַיֹּאמֶר אֵלָיו אֲנִי-אֵל שְׁדֵי--הַתְּהֵלֶךְ לְפָנַי, וְהָיָה תְּמִים

*Avram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, le Seigneur lui apparut et lui dit: "Je suis le Dieu tout-puissant; conduis-toi à mon gré, sois irréprochable*

C'est à cette occasion qu'Hachem changera le nom d'Avram en Avraham. Cette transformation est annonciatrice de la naissance de son fils Yitshak et donc de l'accomplissement de la promesse divine. Cela résonne avec le moment où précisément, Avraham doutait de cette possibilité comme le rapporte **Rachi**<sup>10</sup> : « *Il lui a dit : "Sors de ton horoscope tel que tu l'as vu inscrit dans les astres, à savoir que tu n'auras pas de fils ! 'Avram' n'aura pas de fils, mais 'Avraham' aura un fils ! 'Sarai' n'engendrera pas, mais 'Sara' engendrera ! Je vais vous donner un autre nom, et votre destinée va s'en trouver changée. Autre explication : Il le fit sortir du globe terrestre et s'élever au-dessus des étoiles. D'où l'emploi du mot habèt (regarde), qui exprime l'idée d'un regard jeté du haut vers le bas."* » Autrement dit, Avraham échappe au système de Béréchit pour remonter à sa source et entrer dans celui de la Torah. Jusqu'alors, une importance était accordée aux astres, à la nature et à son fonctionnement. Hachem ordonne alors à Avraham d'être « תְּמִים – intègre » et de quitter le fonctionnement classique pour ne s'en remettre qu'à Hachem. Il est intéressant de noter que le mot « תְּמִים – intègre » peut se reformuler en « מְתִים – morts ». La requête du Maître du monde consiste alors à fuir les forces de la mort et donc du mal pour accéder au savoir, pour s'inscrire à la source de la vie, celle de la Torah et de la connaissance véritable.

Cette transformation passe par une étape précise, celle de la Brit-Milah, une nouvelle épreuve imposée au premier patriarche. En parallèle des

9 Béréchit, chapitre 17, verset 1.

10 Béréchit, chapitre 15, verset 5.

dix paroles créatrices, des dix plaies et des dix commandements, les sages<sup>11</sup> recensent également dix épreuves pour Avraham. Ces épreuves peuvent être perçues comme le pendant individuel des dix plaies pour Avraham. Ces dix étapes sont le moyen personnel vécu par le premier patriarche pour briser l'emprise de la nature sur la parole divine et s'extraire du système de Béréchit pour intégrer celui de la Torah. C'est sans doute à ce titre que le Talmud enseigne<sup>12</sup> : « *Il a été enseigné : Rabbi Chimon ben Yo'haï dit : Trois bons présents le Saint, béni soit-Il, a donnés à Israël, et Il ne les leur a donnés qu'au moyen des épreuves (yissourim). Ce sont : la Torah, la terre d'Israël et le monde futur.* » Les épreuves et les souffrances sont à titre individuel le moyen remplaçant les dix plaies afin de permettre la libération de la parole divine.

Le mécanisme de la nature et de la matérialité est donc celui des Ovot et des Yidé'onim, tandis que celui de la Torah est celui de la prophétie. À ce titre, la connexion à ces réalités provoque une réaction immédiate. Il n'est alors pas anodin de noter les propos de **Rabbi Moshé David Vali**<sup>13</sup> révélant qu'au moment de se lier aux Ovot et aux Yidé'onim, l'individu perd son Roua'h et sa Néchama, représentant les deux parties célestes de l'âme. Sa connexion est si attachée au matériel que seul son Néfech, l'âme bestiale, est à l'aise et se met en avant. À l'inverse, le **Rambam**<sup>14</sup> précise que le corps du prophète s'affaiblit au moment de recevoir le message divin ; bien souvent, il s'effondre au sol tant la charge est difficile à supporter. Cela témoigne d'un affaiblissement du Néfech faisant écho à un accroissement de l'expression du Roua'h et de la Néchama. Ces deux étapes opposées traduisent la différence de cheminement. Le nécromancien se lie à Béréchit là où le prophète se lie à la Torah.

Il existe cependant un prophète à même de rester en pleine possession de ses moyens lors de l'expérience prophétique : il s'agit de Moshé. Contrairement au reste de l'humanité, Moshé est parvenu à supprimer au plus haut niveau sa matérialité, au point de la familiariser

11 Pirké Avot, chapitre 5, michna 1.

12 Traité Brakhot, page 5a.

13 Élève du Rama' Mipano, sur le livre Vayikra, chapitre 19, aux mots "Vahanéfech acher tipané".

14 Hilkhot Yéssodé Torah, chapitre 7, Halakha 2.

avec le divin sans qu'elle ne s'effondre. En d'autres termes, Moshé a déjà brisé sa nature physique, il s'est symboliquement déjà appliqué les dix plaies pour libérer la parole divine. C'est sans doute la raison pour laquelle il est celui choisi par Hachem pour appliquer les dix plaies, tant elles font partie de son parcours.

Nous pouvons sur cette base répondre à notre question sur l'interruption de la transmission directe de la Torah. Le peuple entendait directement le divin mais a mis fin à l'expérience pour demander à Moshé de prendre le relais. Cette rupture témoigne de l'incapacité du peuple à supporter la révélation. La Torah est libre de la matière, mais le peuple est encore prisonnier de son corps. Il doit transposer les dix plaies à son être pour s'affranchir et devenir capable, à l'image de Moshé, de supporter le divin. Nous trouvons alors à nouveau que nos sages soulignent<sup>15</sup> que les Hébreux ont éprouvé le Maître du monde à dix reprises dans le désert.

Ces dix occasions traduisent une agression du mauvais penchant face auquel le peuple trébuche. S'il y a attaque du mal, c'est bien qu'une épreuve est en cours, même si le peuple échoue à la surmonter. Ces épreuves étaient la transposition individuelle des dix plaies afin de franchir la matière et pénétrer la Torah. C'est pourquoi le don de la Torah doit continuer et les 40 jours se transforment en 40 années où Moshé poursuit la transmission en attendant la progression du peuple.

Nous pouvons donc comprendre que Moshé a bien reçu toute la Torah sur le mont Sinaï, seulement il continue à recevoir la prophétie régulièrement afin d'être informé de ce qu'il peut révéler à chaque membre du peuple, de la progression de chacun pour accéder au complément de révélation du don de la Torah.

Les sages enseignent à ce propos<sup>16</sup> : « *Nos maîtres ont enseigné : quel était l'ordre de l'enseignement de la Michna ? Moshé apprit de la bouche du Tout-Puissant. Aaron entra, et Moshé lui enseigna sa section. Aaron se retira et s'assit à la gauche de Moshé. Ses fils entrèrent, et Moshé leur*

*enseigna leur section. Ses fils se retirèrent : El'azar s'assit à la droite de Moshé et Itamar à la gauche d'Aaron. Rabbi Yehouda dit : Aaron revenait toujours s'asseoir à la droite de Moshé. Les anciens entrèrent, et Moshé leur enseigna leur section. Les anciens se retirèrent, puis tout le peuple entra, et Moshé leur enseigna leur section.* »

Le **Pri Tsadik**<sup>17</sup> remarque la formulation du Talmud soulignant que Moshé enseignait à chacun « sa section ». Cette précision met en avant l'enseignement distinct pour chaque membre, se voyant révéler la Torah inhérente à son âme. Le maître comprend en ce sens le verset<sup>18</sup> :

רֵאָה , אָנֹכִי נִתְּוֹן לְפָנֶיכֶם--הַיּוֹם: בְּרַכָּהּ, וּקְלָלָהּ  
*Voyez, je vous propose en ce jour, d'une part, la bénédiction, la malédiction de l'autre*

Comme nous avons pu le remarquer dans la Paracha précédente, le verset passe du singulier au pluriel et la traduction littérale devrait être : « **Vois, je vous propose en ce jour, d'une part, la bénédiction, la malédiction de l'autre.** » Cette transformation témoigne de l'idée évoquée : chacun voit individuellement sa propre Torah bien que le don soit collectif.

Il apparaît donc que Moshé a bien obtenu l'ensemble des informations, cependant leur transmission ne pouvait se faire car l'état du peuple ne le permettait pas. Ils ont stoppé le don de la Torah directement prononcé par Hachem car leur condition spirituelle n'était pas encore prête à supporter le dévoilement. Les épreuves durant les expéditions consistaient en fait à purifier et à raffiner l'état des Bné-Israël pour permettre une diffusion progressive de la Torah. Hachem transmet donc à Moshé régulièrement les portions que le peuple a atteintes au travers de son évolution. La Torah se révèle au peuple de façon graduée, bien que Moshé détienne tout son contenu. Il reçoit alors prophétiquement le moyen de faire descendre la Torah de chacun et enseigne quotidiennement les portions afférentes à chaque personne composant le peuple.

15 Pirké Avot, chapitre 5, michna 7.

16 Traité 'Irouvine, page 54b.

17 Sur Parachat Réé, paragraphe 11.

18 Dévarim, chapitre 11, verset 26.

À plusieurs reprises, le Talmud avance des lois en disant : « *c'est une loi transmise par Moshé au Sinaï* ». Cette situation s'impose comme aussi indiscutable qu'un enseignement directement écrit dans la Torah. Le **Pri Tsadik**<sup>19</sup> révèle que les lois entrant dans cette catégorie ne sont pas écrites dans la Torah et sont le fruit de l'étude personnelle de Moshé, de son analyse, de son étude. Là encore, nous sommes contraints de comprendre que Moshé avait bien reçu ces informations au Sinaï, seulement, le moyen de les faire parvenir nécessitait un effort supplémentaire, une révélation supérieure.

Nous voyons ici se dessiner une nuance. Moshé et le peuple vivent initialement le même dévoilement. La différence se fait dans l'incapacité des Hébreux à capter l'information sans subir la déflagration de l'aura divine, au point de faire l'expérience de la mort lors de l'événement. Moshé va alors être désigné pour cumuler à lui seul l'ensemble du message et sera chargé de le diffuser avec parcimonie. Une fois la pureté individuelle atteinte, alors la portion de Torah peut atteindre son destinataire. Il apparaît donc que chaque personne devait recevoir sa Torah par prophétie et l'obtient finalement par l'effort de l'étude et du raffinement.

Dans ce contexte, comment affirmer que le sage est supérieur au prophète ? En effet, le sage est ici présenté comme une personne ayant échoué à entendre la prophétie sur le mont Sinaï. Comment sa situation serait-elle supérieure à celle du prophète censé réussir à entendre la parole divine ?

La réponse est donnée par le **Pri Tsadik**<sup>20</sup> qui distingue deux natures dans la prophétie. La prophétie classique, celle de tous les prophètes mis à part Moshé, est appelée « *אספקלריא שאינה מאירה – une lentille qui n'éclaire pas* ». Cette expression qualifie une lacune des prophètes vis-à-vis de celui connu pour être le maître de tous les prophètes, à savoir Moshé Rabbénou pour qui nous parlons d'une « *אספקלריא האירה – lentille qui éclaire* ». Cet état traduit un effort de purification qui a brisé la matière, qui ne subit plus de filtre. Le **Pri Tsadik**

explique sur cette base que le sage est supérieur au prophète dont la stature se positionne à la « *אספקלריא שאינה מאירה – lentille qui n'éclaire pas* ». Cela s'explique justement parce qu'au travers de ses efforts d'analyses, l'érudit se fatigue, brise le voile de la nature définie à Béréchit pour s'inscrire dans celle imprégnée par la Torah. À ce titre, il accède à la Torah censée avoir été entendue par son âme lors du don de la Torah et pénètre dans la dimension de la « *אספקלריא האירה – lentille qui éclaire* ». N'ayant pas été en mesure d'entendre la parole comme Moshé l'a fait, l'âme en question doit vivre l'évolution au travers de l'étude pour permettre la véritable révélation, celle où la lumière n'a plus d'entrave, les paroles de la Torah ne sont plus bornées par celles de la création du monde.

*L'étude de la Torah est donc l'accès à une prophétie dissimulée mais plus authentique encore. Elle éclaire nos yeux et nous conduit au véritable dévoilement de la Torah, celui dont l'intensité est telle, que le peuple n'est pas naturellement parvenu à la supporter. C'est pourquoi l'étude épuise, et nécessite tant de sacrifices, de temps et d'efforts. Il s'agit du véritable métier du peuple juif : celui de trouver et de diffuser la lumière. Puissions-nous mériter d'occuper notre esprit par la véritable source de vie, la sagesse la plus noble et la plus raffinée, celle de la Torah dont nous avons l'honneur d'être les héritiers, amen véamen.*

Chabbat Chalom.

19 Sur Parachat Béha'alotékha, paragraphe 9.

20 Parachat 'Hayé Sarah, paragraphe 5.

# ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

**Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...**

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur  
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur  
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ  
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION**  
Retrouvez plus de contenus sur le site : [www.yamcheltorah.fr](http://www.yamcheltorah.fr)  
**EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**